

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information




VOTRE AGENDA D'AVRIL 2017 :

Tous les mercredis (16h30-19h)	Bibliothèque
Tous les mercredis	Club Détente
Tous les mercredis	Javelot
Vendredi 7 avril	Inscriptions à l'école maternelle
Dimanche 16 avril	Chasse aux œufs
Vacances scolaires d'avril	Formation « gestes des premiers secours »
Dimanche 23 Avril	Election présidentielle

DATES A RETENIR :

Lundi 1 ^{er} mai	Brocante
Dimanche 7 Mai 2017	Election présidentielle
Dimanches 11 Juin et 18 Juin 2017	Elections législatives

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30
le jeudi de 15h00 à 16h30
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nouveaux habitants** : Bienvenue à Courcelles-le Comte à

Bertrand Brasier et Aurore Colaert

12 rue Pasteur

* **Eco-marche 2017 (Nettoyage de printemps)** :



Samedi 18 mars, quelques citoyens volontaires, hélas toujours trop peu nombreux, ont bravé le mauvais temps pour nettoyer notre commune de tous les papiers et débris emportés par le vent ou abandonnés par la négligence humaine. Merci à tous ces bénévoles !...

Ce même 18 mars, les chasseurs ont démontré eux aussi qu'ils avaient le sens du respect de la nature en effectuant le ramassage des déchets dans les champs qui sont leur territoire de chasse. Voici la remorque qui concrétise le fruit de leur travail. Merci également à eux !...(Photo : Florine Cuvillier)



* **Services à la personne** :

* **Une coiffeuse à Courcelles** : Mme Depierre Justine, coiffeuse à domicile (homme-femme-enfant) se déplace chez vous pour vous coiffer, vous apporter un diagnostic personnalisé, un style, des conseils et une écoute. Just Univ'hair (06.99.50.23.24)

* **Cours particuliers** : Mademoiselle Louise Delaporte 06-32-53-61-80 (cours de mathématiques).

* **Aide aux particuliers** : Monsieur Joël Demagny peut vous aider pour les déplacements ou le transport de gaz.

A L'ECOLE

* Inscriptions à l'école maternelle :

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle de Courcelles sont invités à l'école le vendredi 7 avril 2017 entre 9H et 12H00. Apporter le carnet de santé, le livret de famille et un justificatif de domicile. En cas d'indisponibilité ce jour-là, merci de téléphoner à l'école. (☎ 03.21.59.34.14).

* Les menus de la cantine : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION :** Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY (03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 3	Soupe ardennaise Coquillettes bolognaise Fromage râpé Crème dessert vanille	Mardi 4	Salade de haricots verts vinaigrette Jambon de Paris sauce tartare Frites Emmental à la coupe
Jeudi 6	Laitue vinaigrette Gratin façon tartiflette Danonino	Vendredi 7	Friand au fromage Pavé de hoki du boulonnais Riz aux petits légumes Fruit de saison
Vacances de printemps du samedi 8 avril au lundi 24 avril (matin)			
Lundi 24	Macédoine de musaraignes printanières Flamiche aux orties mauves Purée d'indifférence râpée Punaises à l'aïoli	Mardi 25	Soupe de chardons Escalope d'éléphant aux hannetons Sauce matelas Extincteurs naturistes
Jeudi 27	Tournedos de pieuvre thermidor Brandade de moustiques farcis Confit d'asticots à l'abricot Charlotte d'ahuris éberlués	Vendredi 28	Potage professeur aux craies acidulées Gratin de limaces putréfiées Omelette aux gorilles Aspirateur beurré aux poubelles

* Les assistantes maternelles agréées :

- COLAERT Aurore 12 rue Pasteur 07.83.92.24.37
(agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 12 ans)
- CUVILLIER Cécile 1 rue du Trou aux Voleurs 03.21.59.65.74
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
- PRONIEZ Josée 3 rue Jeanne-d'Arc 03.21.50.95.95
(agrément à la journée pour 3 enfants de 0 à 12 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 10 ans)
- THOREZ Vanessa 10 rue du Trou aux Voleurs 09.84.11.31.26 (ou 06.37.41.98.74)
(agrément à la journée pour 1 enfant de 0 à 6 ans)
(agrément en périscolaire pour 1 enfant de 3 à 8 ans)

VIE PAROISSIALE

* Horaires des messes :

	1 ^{er} /2 avril	8/9 avril	13/14 avril	15/16 avril	22/23 avril	29/30 avril
		Rameaux	Jeudi saint Vendredi saint	Pâques		
Ablainzevelle						10h30
Achiet-le-Grand			19h (vendredi)			
Ayette						11h45
Boiry-Becquerelle	10h30					
Boiry-Sainte-Rictrude		18h				10h15 (GP)
Boisleux-au-Mont			19h (jeudi)			
Bucquoy				20h		
Courcelles-le-Comte		10h30				
Douchy						
Ervillers				10h30		
Ficheux					18h	
Gomiécourt						18h
Hamelincourt					10h30	
Moyenneville	18h					

GP : Graines de Paroles

Célébrations pénitentielles : vendredi 31 mars, à 19h, à Boiry-Sainte-Rictrude,
mercredi 5 avril, à 15h, à Gomiécourt

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse lundi de 10 à 12 h, mardi et mercredi de 15 à 17 heures.
Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

AVIS

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Vote par procuration** : Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Avril-Mai-Juin 2001 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Location du Mille-Club** : Le Mille-Club de Courcelles-le-Comte peut être loué par les habitants de la commune, dans le respect du voisinage et de la législation sur le bruit, moyennant les tarifs suivants :

120 € du 1^{er} avril au 30 septembre

150 € du 1^{er} octobre au 31 mars.

Une assurance couvrant les risques liés à la location est requise. Une caution de 350 € doit être versée à la réservation.

* **Formation « gestes des premiers secours »** : Une formation PSC1 est prévue pendant les vacances scolaires du mois d'avril (1 journée de 7h). Pour plus d'information, contacter M. Petit Jérôme au 06.32.96.96.36

* **Obtention d'une carte d'identité** : Depuis le 14 mars 2017, les usagers ne déposent plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

La demande de CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport.

La mairie de Bapaume est équipée du dispositif de recueil.

Les usagers pourront retirer le dossier de demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile et effectuer une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Le dépôt des dossiers en Mairie de Bapaume se fera **sur rendez-vous** aux horaires suivants :

8h45-12h00 et 14h-16h30 du lundi au vendredi

Et de 8h45 à 12h00 le samedi matin.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03.21.50.58.80 ou sur place 36 Place Faidherbe 62450 Bapaume.

* **Elagage des arbres**

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

* **Vagabondage des chiens** : Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse.

Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les fonctions naturelles sont tolérées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages pour piétons.

* **Stationnement des véhicules** : Rappelons que les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous garez sur la chaussée.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy** : Période estivale comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00.

* **Ramassage des ordures ménagères** :

➤ Tous les '**Lundis**' : Poubelles grises

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables**
(papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

⇒

Le ramassage aura lieu les vendredi 7 et vendredi 21 avril 2017,

Il n'y aura pas de ramassage de poubelles grises le lundi 17 avril (Pâques)

Rappel : Il ne faut pas sortir les poubelles le soir en cas de vent très fort (sortir celles-ci le matin de bonne heure).

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le **mercredi 5 avril** (soit pour le vendredi 31 mars) ou le **mercredi 3 mai** (s'inscrire avant le vendredi 28 avril).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines

NOUS REPONDONS A VOS QUESTIONS

« Peut-on brûler ses déchets verts dans son jardin ? »

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel

* **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Comme vous le savez, notre commune est concernée par l'élaboration du plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) rédigé par la Communauté de Communes du Sud-Arrageois (cf Sud-Artois Magazine n°21 de juillet-août 2016). Le Cabinet Verdi-Ingénierie a rédigé en 2016 un document de 64 pages et chaque mois, nous diffusons un extrait de ce rapport.

CARACTERISTIQUES SOCIALES : Revenus

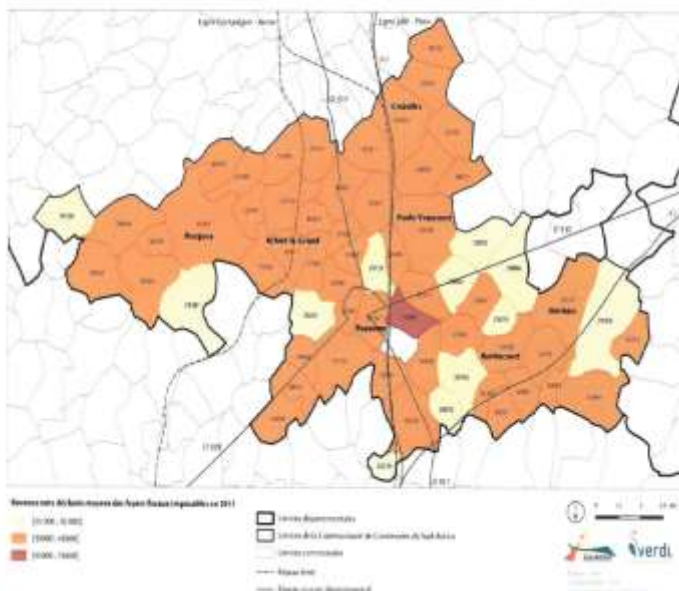
▸ Revenu net déclaré moyen des foyers fiscaux imposables en 2011 : **32 643 €.**

▸ + 3,8% entre 2008 et 2013.

▸ Bancourt : 73 308 €.

▸ Ecoust-Saint-Mein : 43 876 €.

▸ Riencourt-les-Bapaume : soumis au secret statistique.



* Chat perdu :



Madame Christine Sauvage a trouvé un petit chat roux et blanc avec collier gris antipuces.

Tel : 07.68.62.80.79

HISTOIRE LOCALE




L'ensemble de la commune est détruit lors des grandes offensives de 1918. Le village intra-muros est rasé.

En 1919 et lors des années de reconstruction, la mairie se fait dans des bâtiments provisoires hérités de l'armée britannique (baraquas Nielson) et avec des constructions hâtives en bois.

(Photo : Christophe Damiens)

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque 

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 5, 12, 19 et 26 avril de 16h30 à 19h.**

* **Javelot** :

Les personnes intéressées par l'activité javelot peuvent rejoindre les entraînements qui se déroulent le mercredi, à partir de 18 heures 30, dans la cour de l'école.



Chasse aux œufs



le Dimanche
16 avril 2017



Venez nombreux



à 11h00



devant le terrain
de pétanque

Les enfants
doivent se munir
d'un panier ou d'un sac

De nombreux chocolats
ne demandent
qu'à être trouvés!

